

# La monnaie, au coeur de la relation marchande

## Sommaire

L'échange à l'origine de la monnaie

Les fonctions de la monnaie

Intermédiaire des échanges et unité de compte

Un rôle de mesure fragile

La monnaie comme réserve de valeur

Une combinaison de fonctions paradoxale

La monnaie, une convention partagée et acceptée par tous

Concilier échange et coexistence de plusieurs monnaies

La confiance comme garant de la monnaie

Les nouvelles formes de la monnaie

La monnaie dans l'économie aujourd'hui

par Michel Ruimy.

*Si la notion d'activité économique passe par l'échange, celui-ci nécessite pour sa réalisation une convention acceptée par tous. Ce fut tout d'abord le troc qui, devant la multiplication des biens et des acteurs de l'échange, fut abandonné au profit de ce que l'on va par la suite désigner par la monnaie. Michel Ruimy expose ici les différentes fonctions qui distinguent la monnaie des biens ou services qu'elle permet d'échanger, mais aussi les contradictions inhérentes à ses propriétés simultanées de réserve de valeur et d'unité de compte.*

À l'origine des temps, l'homme s'est procuré directement ce dont il avait besoin par la chasse, la pêche et la cueillette. Au fur et à mesure que la civilisation a progressé, il n'a pu satisfaire la totalité de ses besoins, devenus de plus en plus variés en raison, notamment, d'un ancrage géographique et d'une vie de famille qui l'ont fait évoluer de simple consommateur occasionnel de biens primaires à producteur de denrées durables. Devant l'étendue de ses besoins, il a dû échanger les biens qu'il détenait ou qu'il fabriquait contre d'autres produits réalisés par ses semblables.

## **L'échange à l'origine de la monnaie**

L'échange marchand est ensuite apparu lors du contact des communautés avec les représentants d'économies complémentaires. Il a revêtu des formes et des modalités différentes. On considère généralement le troc comme la première de celles-ci. Conclu d'un commun accord entre deux personnes, il garantit l'équité de l'échange. Dans ce mode de transaction, deux produits sont estimés directement l'un par rapport à l'autre pour leur valeur d'usage. Le rapport des quantités respectives de marchandises échangées représente les termes de l'échange. Le troc comporte cependant de nombreux inconvénients :

indivisibilité de certaines marchandises ;

coûts de transport voire coûts de stockage des marchandises liés au décalage entre l'acquisition et l'échange futur ;

acte toujours particularisé (1) qui n'a pas de valeur universelle, notamment lorsque cette forme de négoce recouvre des configurations d'échange plus compliquées (2).

De par ses caractéristiques, le troc ne permet donc pas de définir simplement l'ensemble des relations d'échange existant entre tous les biens. Aussi, afin de faciliter la comptabilité des échanges en nature, a-t-on conçu des unités de compte, au départ dérivées de produits, puis progressivement dépourvues de toute existence matérielle. En effet, avec le temps, l'échange s'est complexifié, notamment lorsque les marchandises qui en étaient l'objet n'étaient plus désirées pour satisfaire un besoin mais pour être utilisées comme moyen d'échange dans de

nouvelles transactions. Le troc a, de ce fait, conduit à ce qu'un élément, pris parmi tous les autres, joue le rôle de référence. Ce bien a alors servi d'intermédiaire dans un circuit où sa valeur d'échange perdurait jusqu'à ce qu'il ait recouvré sa valeur d'usage en étant enfin consommé. Ainsi, dès qu'un article s'est imposé comme l'équivalent général de tous les autres en circulation, sa valeur d'usage n'a plus été qu'une valeur d'échange. L'échange s'est alors généralisé et s'est effectué par une double opération de vente et d'achat. Ce double phénomène ouvrait la voie à l'apparition d'un article de valeur universelle, la monnaie, susceptible d'être comparé à toutes les autres marchandises et d'être utilisé en unité de compte.

## **Les fonctions de la monnaie**

sont reconnues traditionnellement à la monnaie : deux fonctions dans l'espace (intermédiaire dans les échanges et unité de compte) et un rôle dans le temps (instrument de réserve de valeur).

### **✚ Intermédiaire des échanges et unité de compte**

En tant qu'intermédiaire des échanges, la monnaie est d'abord un " agent de circulation " : elle facilite et accélère les échanges. C'est là sa fonction la plus courante. Distribuée via des revenus, elle garantit à chaque individu la possibilité de choisir, à travers la transaction, le bien ou le service offert (3).

### **✚ En tant qu'unité de compte,**

la monnaie est la référence commune de mesure, l'indispensable étalon qui permet de fixer un prix, de déterminer une valeur. Il est, en effet, infiniment plus commode d'évaluer un produit par rapport à un étalon unique que de fixer les relations d'échange de ce produit avec toutes les autres marchandises. La monnaie permet donc d'établir une échelle de prix simple et unique, exprimée en unités monétaires. On retrouve cette même nécessité dans la naissance d'autres systèmes de mesure, en particulier pour échanger du temps (les heures, les minutes, les secondes...), des poids (les kilos, les grammes...) ou, dans le domaine des longueurs, le choix du système métrique plus universel que les systèmes fondés sur la morphologie humaine (pied, pouce...). La monnaie est alors une concrétisation de la valeur. Elle en est indissociable. Étalon de mesure des valeurs, elle permet d'échanger des biens hétérogènes et autorise la démultiplication de l'échange.

### **✚ Un rôle de mesure fragile**

Mais une " vraie " unité de compte ne peut avoir de valeur par elle-même sauf à varier. Or, c'est bien ce que les hommes ont fait en utilisant, pendant de brèves périodes historiques, comme valeur monétaire, des biens ayant eux-mêmes un certain prix (4). Toutefois, durant la majeure partie du Moyen-Âge, le Prince demeurait le " maître des mesures " : il imprimait son sceau et fixait les valeurs monétaires qui différaient, la plupart du temps, de celles du métal incorporé. Un peu plus tard, pour cause d'afflux de métaux précieux, les réformes de la Renaissance ont tenté, au contraire, de ramener la valeur de la monnaie à celle de la quantité de métal contenue dans les pièces. Mais fussent-ils Princes, ils n'ont pu faire valoir des signes arbitraires pour des marques réelles.

Cette volonté de retour à la " monnaie - métal " a néanmoins mis à jour nombre de phénomènes liés à la " monnaie - signe " et a compromis son rôle de mesure. Gresham découvre notamment que la monnaie circule d'autant plus vite qu'elle est moins bonne, c'est-à-dire que les pièces à haute teneur de métal précieux demeurent cachées, mais surtout que le rapport, devenu patent, entre les faits monétaires et le mouvement des prix dévoile la monnaie comme une marchandise parmi d'autres : sa valeur se modifie selon la rareté. La monnaie a donc un prix ! L'étalon se situe donc, lui-même, dans le système d'échanges. La valeur de la monnaie n'est rien d'autre que la valeur marchande du métal. Aussi, doit-on poser un rapport constant entre métal et marchandise.

## **✚ La monnaie comme réserve de valeur**

En tant que réserve de valeur, la monnaie rend possible l'utilisation différée dans le temps de la valeur d'échange qu'elle représente : le consommateur n'est pas dans l'obligation de la dépenser immédiatement (5). " Porteuse de choix " et bien indirect, dans la mesure où elle n'est pas un bien de consommation (elle ne procure pas directement de satisfaction), la monnaie représente également un pouvoir d'achat immédiat (6), indéterminé (7) et général ainsi qu'un moyen de paiement : son acceptation par tous lui confère un " pouvoir libérateur " sur tous les marchés. Au même titre que les valeurs mobilières (actions, obligations...) ou les biens immobiliers, la monnaie est alors un instrument d'épargne, un moyen de conserver la richesse (patrimoine) qui présente deux avantages spécifiques :

elle est l'actif liquide par excellence (8);

hormis le risque d'inflation, elle ne fait courir aucun risque de perte en capital à son détenteur.

Parce qu'elle conserve et accumule les valeurs acquises, la monnaie " résume " le passé. Fondant la richesse et participant à la puissance de son détenteur, elle anticipe également l'avenir. Son " importance découle essentiellement du fait qu'elle constitue un lien entre le présent et l'avenir " (9). Elle est un moyen d'assurer la continuité de l'activité économique à travers les discontinuités de la réalité présente. C'est ce mécanisme de réserve de valeur (10) qui permet l'épargne et l'investissement mais aussi la thésaurisation et la spéculation.

## **Une combinaison de fonctions paradoxale**

Le cumul de ces trois fonctions est, on le conçoit, commode et même profitable, pour ceux qui savent en jouer, mais source d'incompréhension et d'injustice pour ceux qui ne disposent pas de la maîtrise de l'outil monétaire. Car ces trois fonctions sont, en partie, contradictoires :

la thésaurisation (réserve de valeur), qui consiste à conserver de la monnaie, s'oppose en partie à l'échange qui exige, au contraire, une circulation rapide ;

la fluctuation de la valeur de la monnaie crée, elle-même, une instabilité incompatible avec sa fonction d'unité de compte (étalon de mesure).

Cette incohérence participe ainsi à l'opacité qui transforme la monnaie en outil de domination, au bénéfice de ceux qui contrôlent ces trois niveaux, mais au détriment de la plupart des citoyens qui n'en comprennent pas les mécanismes. " Le meilleur de la monnaie serait la facilitation de l'échange pacifique. Le pire serait une monnaie vecteur du désir de toute puissance " (11).

## **La monnaie, une convention partagée et acceptée par tous**

Qu'est ce donc alors que la monnaie ? Elle est un bien spécifique qui permet d'acquérir tous les autres. Brisant le troc et transformant l'échange direct : marchandise contre marchandise, en un échange indirect à deux interfaces : marchandise contre monnaie puis monnaie contre marchandise, elle devient indispensable. En analysant ces comportements marchands, la monnaie a, de ce fait et à l'inverse des autres biens, une utilité dont les agents économiques ne prennent conscience qu'à l'instant où ils s'en dessaisissent et non pas au moment de l'acquisition et/ou de l'usage. La valeur de ce bien intermédiaire est ainsi liée à son environnement, c'est-à-dire qu'elle dépend d'une communauté sociologique. Dans un monde hétérogène, comme par exemple un contexte de mondialisation des échanges, elle est circonscrite à la portion de l'espace où elle est reconnue.

## **Concilier échange et coexistence de plusieurs monnaies**

Néanmoins, l'observation des sociétés politiques montre que l'existence ou la coexistence de plusieurs monnaies dans une zone géographique n'est pas, en soi, un mal. Considérons la

période précédant la mise en circulation de l'euro. Chaque pays membre de l'Union européenne possédait sa propre monnaie. Cela n'entravait en aucune manière les relations économiques, commerciales et financières entre les États. Les taux de change des monnaies étaient régulièrement communiqués, l'information était fluide et aucune nation européenne ne souffrait d'inconvertibilité.

En Afrique, par contre, la multiplicité des monnaies pose un véritable problème quant au règlement des échanges. Ce continent regroupe cinquante États et trente-six devises. Or, la plupart des monnaies sont non seulement autonomes les unes par rapport aux autres mais elles sont également inconvertibles entre elles. Ainsi, en Afrique de l'Ouest, le cedi du Ghana n'est ni convertible en naira du Nigeria, ni en leone du Sierra Leone. Dès lors, les multiples taux de change provoquent parfois de l'instabilité dans les relations économiques entre pays. Dans cette perspective, la souveraineté monétaire, dont les États font preuve au plan individuel, n'est que de façade dans la mesure où ils sont dans l'obligation d'arrimer leur monnaie, de fait ou de droit, à des devises étrangères (dollar ou Franc CFA) (12) pour avoir des relations commerciales avec l'extérieur.

### **La confiance comme garant de la monnaie**

Toutefois, de nos jours, il apparaît que pour qu'une monnaie soit acceptée au sein d'une communauté, une condition par dessus tout nécessaire est qu'il n'y ait pas une perte du pouvoir d'achat du signe monétaire entre le moment où la vente est opérée et celui de son réemploi. La qualité d'une monnaie se mesurera, dès lors, à l'aune de son aptitude à conserver sa valeur d'une période à l'autre et de sa capacité à inspirer confiance (13) à ses utilisateurs. En ce sens, elle constitue une composante importante du contrat social en raison des conséquences qu'entraîne sa dépréciation interne pour les titulaires de revenus fixes (14). Ce minimum de cohésion sociale et de confiance, qui est au fondement même de toute monnaie, émane soit d'un acte de foi (acceptation générale du numéraire par la communauté), soit d'un édit des autorités qui l'établit comme cours légal dans un territoire donné. Ces deux sources de monnaie ont des conséquences fort différentes. Dans le premier cas, la monnaie peut provenir soit d'une coutume immémoriale, soit d'une convention émergeant ou librement négociée, ou encore être le résultat d'une concurrence entre monnaies privées. Le plus souvent, ces monnaies vont ainsi se concurrencer, au niveau local, régional et/ou national, sur la base de leur " fiabilité " respective. Les signes monétaires qui actuellement perdurent sont ceux qui ont été le plus largement acceptés dans un vaste réseau d'échange. Dans le second cas, la monnaie est la production d'un monopole d'État qui impose le médium d'échange et tente de le contrôler. La puissance publique tire profit de cette situation à divers échelons : la monnaie sert, à la fois, de source d'unité symbolique du pays, de source de revenu pour l'État, pour autant que le coût de production de la monnaie soit moindre que sa valeur nominale (" droit de seigneurage "), et de moyen d'indépendance politique, le pays ayant sa propre devise.

### **Les nouvelles formes de la monnaie**

Que ce soient les réseaux d'échanges réciproques de savoirs, les systèmes d'échanges locaux (SEL) (15), les réseaux latino-américains de " troc multi réciproque " (16), les " banques du temps " italiennes ou le système time dollar américain, il s'agit toujours, sous des modalités différentes, de retrouver les fonctions pacificatrices de l'échange que les monnaies officielles ont fini par occulter. Comme l'énonce une formule souvent utilisée dans ces différents réseaux d'échange - " le lien est supérieur au bien " -, il s'agit de comprendre la nécessité de réinsérer l'être humain au coeur de cet échange où il finissait par disparaître dans sa pure fonctionnalité économique de producteur ou de consommateur.

Les monnaies parallèles, quant à elles, qualifiées de " monnaies dédiées ", regroupent la totalité des moyens de paiement ou d'échange affectés à des usages spécifiques. Ce sont les titres de transport, les tickets de restauration, les chèques-vacances, les titres emplois-services, les cartes téléphoniques... Elles ont pour caractéristique commune d'avoir une durée d'usage limitée. Elles ne sont donc pas objets de thésaurisation ou de spéculation. Outil puissant né, en grande partie, au coeur de l'économie sociale autour du chèque-déjeuner, la monnaie affectée est utilisée, de plus en plus, par les entreprises qui cherchent à fidéliser leur clientèle en leur offrant des moyens de paiement supplémentaires uniquement dans leurs magasins ou pour leurs propres services.

Dans un autre domaine, l'internet constitue un territoire d'échange considérable et nombre d'entreprises ont déjà pris part à la création de moyens de paiement électroniques, non seulement en monnaie officielle (avec la carte de crédit), mais également en " quasi-monnaies " permettant, grâce à un système de points, de bénéficier d'avantages dès lors que l'on parcourt les sites des entreprises concernées. Ainsi, Microsoft avait cherché à créer une monnaie qui aurait été en usage sur le réseau grâce à sa position de quasi-monopole dans l'univers des systèmes d'exploitation et des logiciels. L'administration américaine s'y est finalement opposée et le projet n'a pas vu le jour mais il est clair que nous sommes en présence d'une tendance lourde et que les pouvoirs publics doivent, à l'échelle internationale, se doter d'une véritable stratégie de régulation mondiale s'ils veulent éviter que les moyens électroniques de paiement échappent à tout contrôle démocratique.

## **La monnaie dans l'économie aujourd'hui**

La principale préoccupation pour le détenteur de monnaie est la dévalorisation de ce qu'il détient. Dans le passé, les autorités s'étaient spécialisées dans l'art de dévaluer la monnaie afin de payer plus facilement leurs dettes. Pour que les agents économiques aient la certitude que la monnaie garde sa valeur dans le temps, il fallait donc ajouter un mécanisme qui non seulement garantirait sa valeur présente (une sorte de prime d'assurance) mais lui donnerait même une valeur supérieure : c'est le taux d'intérêt. Celui-ci ne se contente pas de rétribuer le service rendu (le prêt) mais confère à la monnaie le pouvoir de se reproduire. C'est du fait de cette étonnante propriété (" autocréation " dans le temps), que le prêt à intérêt fut pendant très longtemps considéré comme le premier des péchés mortels, celui qui condamnait l'usurier à la damnation éternelle sans espoir de rémission. Car c'était attribuer à l'argent un pouvoir sur le temps qui n'appartient qu'à Dieu.

Par ailleurs, dans le système économique capitaliste, fondé sur le droit de propriété privée des actifs financiers et industriels, la monnaie joue un rôle d'enrichissement privé : elle permet à son propriétaire de percevoir un revenu par le seul fait de sa richesse mais également, de capter, d'une certaine manière, une part de la richesse produite par le travail d'autrui. La monnaie joue donc, par l'intermédiaire de l'intérêt et du profit, le rôle de captation et de transfert de richesse.

Enfin, la monnaie s'exprime statistiquement, au niveau macroéconomique, à travers le concept de " masse monétaire " représenté par un agrégat large. Ainsi, dans la zone euro, l'agrégat M3 englobe non seulement les billets, pièces et dépôts à vue, mais aussi les innovations financières ayant pour support des titres à court terme négociables sur le marché. Ces dernières sont de nature hybride puisqu'elles relèvent de la monnaie, car étant aisément transformables en monnaie pour l'achat de biens et services, mais également des placements dans la mesure où leur cession peut signifier un simple transfert d'épargne. Cette définition statistique de la monnaie est conventionnelle, donc révisable.

En définitive, la monnaie est, de nos jours, constituée de l'ensemble des moyens de paiement directement utilisables pour effectuer des règlements sur les marchés des biens et services, c'est-à-dire l'ensemble des actifs acceptés partout, par tous et, en tout temps, pour le règlement

des dettes issues de l'échange. Il s'agit donc de la monnaie matérielle : monnaie métallique (pièces) et la monnaie de papier (billets de banque) mais également de la monnaie scripturale, composée exclusivement des dépôts à vue dans les établissements de crédit, dans les Centres de Chèques Postaux, dans les Caisses Nationales d'Épargne et chez les comptables du Trésor Public (voir le schéma).

Mais le fait que les étalons monétaires aient changé suivant les lieux et les époques n'est-il pas la meilleure indication que le secret de la monnaie ne réside pas dans sa nature matérielle : les billets de banque qui mirent si longtemps à s'imposer en raison du manque de confiance des citoyens, et nos fameuses pièces "sonnantes et trébuchantes" ne représentent plus, aujourd'hui, qu'une part réduite (moins de 15%) de la masse monétaire en circulation !

Pour qu'une monnaie existe, il faut qu'une organisation collective suffisamment solide lui donne sa valeur et crée la confiance indispensable à sa circulation. La monnaie est ainsi l'expression d'une volonté politique collective. L'euro illustre à merveille cette idée puisqu'il est l'héritier d'une organisation humaine qu'exprimèrent en leur temps la drachme athénienne, le denier romain ou le solidus byzantin.

(1) Il s'agit de la difficulté à rencontrer la personne idoine qui dispose des biens recherchés et le troc suppose d'avoir, en contrepartie, un objet acceptable à offrir en échange.

(2) En particulier, lorsque le troc fait intervenir des biens intermédiaires soit pour élargir la portée des échanges, soit pour permettre l'apparition d'un profit. Ainsi, au cours du temps, certains échanges de lots de produits contre d'autres ensembles de marchandises en vinrent à être reconnus comme valeur de référence.

(3) Une marchandise est négociée contre une certaine quantité de monnaie, qui en constitue le prix, et avec laquelle le vendeur pourra, à son tour, se procurer les biens qui lui sont nécessaires.

(4) Par exemple, des têtes de bétail (en latin, pecus, qui a donné l'adjectif pécuniaire) ; ou des métaux précieux - or, argent.

(5) La qualité de cette fonction dépend, bien sûr, de la stabilité monétaire (inflation). En effet, la valeur de la monnaie n'est pas toujours constante sur une période. Elle varie en fonction inverse des prix et peut se déprécier ou s'apprécier au cours du temps.

(6) Le transfert d'une somme monétaire permet de se dégager, sans délai, d'une dette sans restriction et sans coût de transformation.

(7) Par son intermédiaire, un individu peut se procurer, à tout moment, tout bien et service, en tout point du marché, auprès de n'importe quel vendeur.

(8) La liquidité est la qualité d'un bien à être converti à tout moment en monnaie sans perdre de valeur et donc d'être utilisable immédiatement dans toute transaction. Ce critère permet de la distinguer des actifs financiers tels que les actions, les obligations, les parts de SICAV (société d'investissement à capital variable) ou de fonds communs de placement dont la conversion monétaire n'est pas toujours immédiate et sur laquelle pèse un risque de perte de valeur.

(9) J. M. Keynes (1936), Théorie générale de l'emploi, de l'intérêt et de la monnaie, (traduction en français en 1942, Paris, Payot).

(10) On peut concevoir que cette fonction ait joué un rôle de plus en plus décisif avec l'avènement du capitalisme.

(11) Cf. Michel Aglietta et André Orléan (1982), La violence de la monnaie, Paris, PUF.

(12) Franc de la Communauté française d'Afrique.

(13) La confiance n'est pas faite d'éléments physiques, quantifiables, entre lesquels s'établit un rapport mathématique qui constitue ou mesure cette valeur. Celle-ci est faite d'appréciations, d'estimations, donc empreinte de subjectivité autant que de raison. Elle se manifeste au sein d'une communauté monétaire, qui est généralement la Nation. Elle n'est pas, par conséquent, universelle, ce qui implique que lors d'un changement de communauté (passage d'une frontière), il faille changer également de monnaie.

(14) La valeur de la monnaie doit donc être défendue. L'objectif interne de stabilité des prix est considéré dans de nombreuses économies, depuis le début des années 80, comme l'instrument essentiel de défense de la monnaie, chargé de les protéger tant des atteintes à leur compétitivité que du risque d'irrationalité des choix économiques qui accompagne toute période d'inflation.

(15) Dans les années 80, en pleine crise économique, Michael Linton, un Écossais vivant dans l'île de Vancouver, réunit un groupe de personnes exclues du milieu du travail et/ou surendettées et leur propose de participer à un système d'échange de biens, de savoirs et de services au sein duquel aucun argent ne circule, fondant ainsi le premier SEL.

(16) Ces systèmes, initiés en Argentine et qui s'étendent au reste de l'Amérique latine, répondent directement à un déficit des services publics et sociaux et au déséquilibre entre l'insuffisance de la monnaie à la base (les pauvres) et un excès au sommet (les riches).

**Les cahiers français, n° 315 (07/2003) - Page 18 - Auteur : Michel Ruimy (Maître de conférences à l'Institut d'Études Politiques de Paris) .**

## Les différentes formes de monnaies

Monnaie marchandise	Monnaie métallique ou divisionnaire	Monnaie papier ou fiduciaire	Monnaie scripturale
Sucre, blé, sel, métal, bétail, riz, etc.	Pièces métalliques en euros: 1c, 2c, 5c, 10c, 20c, 50c, 1 euro, 2 euros	Billets de banque en euros : 5 euros, 10 euros, 20 euros, 50 euros, 100 euros, 200 euros, 500 euros	Montants portés sur les comptes à vue tenus dans les banques, les Centres de Chèques Postaux, les Caisses Nationales d'Épargne, chez les comptables du Trésor
	Émise en France par le Trésor	Émise par la Banque de France	Transmission par chèque ou virement